

DÉBAT PUBLIC CENTER PARCS POLIGNY

20 AVRIL AU 4 SEPTEMBRE 2015



CAHIER D'ACTEUR

Office de Tourisme de Poligny – Comté de Grimont

L'Office de Tourisme dit OUI à l'implantation du Center Parcs



L'Office de Tourisme de Poligny a pour but de promouvoir le tourisme sur le Comté de Grimont. Guider et conseiller les différents acteurs du tourisme et du loisir sur le secteur en accueillant les visiteurs et touristes en les aidant dans le choix de leurs activités que ce soit culturelles, ludiques ou sportives.

Président: Sébastien Jacques

O.T. Poligny – Comté de Grimont

Place des déportés
39800 Poligny

www.poligny-tourisme.com

L'Office du Tourisme souhaite dire pourquoi il dit «oui au projet» et pourquoi il croit que ses promoteurs sauront le mettre en adéquation avec les exigences du temps et avec les ressources du territoire.

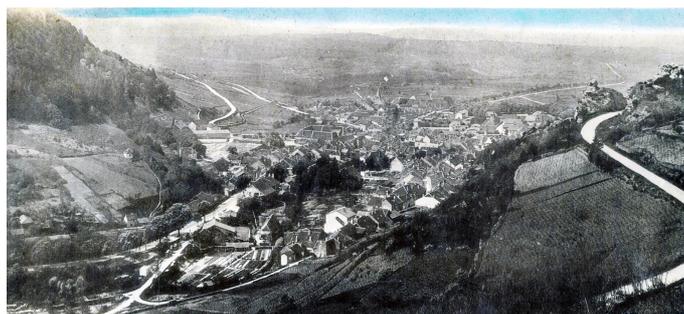
Pouvoir accueillir 2000 à 2400 personnes 365 jours par an, en saison et hors saison touristique représente une opportunité unique pour l'ensemble des secteurs économiques du territoire, dont le tourisme. Le territoire dans son ensemble profitera de la notoriété et du savoir-faire d'une grande marque européenne de tourisme et de loisir telle que Pierre et Vacances – Center Parcs.

Évidemment, pour attirer autant de monde 365 jours par an, Center Parcs a besoin d'une attraction phare du type Aquamundo avec toute la magie ou le fun - et toute l'artificialité, certes - qu'emporte cet équipement. Il en va de la réussite commerciale du projet.

Taxe de séjour : des retombées supplémentaires pour l'OT, des gains immédiats pour le secteur

Potentiellement plus de 600 000 nuitées estimées sur un secteur comme celui de Poligny représente une manne importante en terme de taxe de séjour. Cette taxe, prélevée sur chaque nuitée passée dans le Center Parcs et sur la communauté de communes, sera en partie reversée à l'Office du Tourisme et pourra être consacrée à la mise en place de nouvelles activités, de publications nouvelles ou de supports publicitaires et commerciaux au bénéfice des acteurs de la communauté de communes de Grimont.

Autant dire que le résultat ne sera pas neutre en terme de retombée pour l'ensemble des acteurs du secteur !



Développement du potentiel touristique

L'implantation du Center Parcs Poligny va permettre à l'Office de Tourisme de Grimont/Poligny de bénéficier d'un point information directement au cœur du parc afin de diriger les visiteurs vers les différentes activités extérieures du Pays du Revermont.

Cette antenne de l'OT vise également le développement de la promotion des produits du terroir local et notamment du Comté et des activités qui peuvent en découler comme la visite de la nouvelle Maison du Comté et de son musée.

Nous pourrions également travailler à la mise en place de nouveaux événements sportifs et à l'élaboration de nouveaux tracés pédestres et cyclistes.

Les visites de la ville de Poligny seront organisées toute l'année alors que jusqu'à présent elles ne sont disponibles qu'en période de congés scolaires.

L'emploi également au cœur de nos actions

La création d'une antenne de l'OT au cœur du Center Parcs Poligny va nécessiter la création de deux postes à temps plein. L'apport des nouveaux visiteurs risque également de nous obliger à élargir l'équipe polinoise pour pouvoir servir au mieux les visiteurs.

Depuis des années, l'OT se charge de la diffusion des offres d'emplois saisonniers aux jeunes et aux étudiants sur le secteur de Poligny. Center Parcs offrent chaque été quelques dizaines d'emplois à des jeunes issus du secteur d'implantation du parc, l'OT aura la charge de gérer les annonces et de rediriger les propositions.

L'influence du Center Parcs agira sur le développement des associations polinoises qui devront également faire l'objet d'une réflexion, que ce soit en terme d'infrastructures qu'en terme de personnel d'animation.



Des projets, souvent décriés, dans d'autres régions...

Tourisme et loisir sont intimement liés et complémentaires. Le loisir attire le visiteur sur le lieu du tourisme. Le loisir et le temps libre représentent un

DÉBAT PUBLIC Center Parcs Poligny

CNDP - 244 boulevard Saint-Germain - 75007 Paris - Tél +33 (0) 800 30 41 01
cpdp-centerparcspoligny@debatpublic.fr - <http://cp-poligny.debatpublic.fr>

temps de plus en plus considérable dans nos vies. L'équipement de loisir profite également aux habitants du secteur.

La juxtaposition sur notre territoire d'un tourisme de découverte réputé plus «campagnard» et d'un tourisme de loisir, réputé plus «urbain» représente une aubaine et une ouverture. La neige et le ski, loisirs par excellence, ont représenté un produit d'appel puissant pour notre département, de même que les lacs et les rivières. Sur les 12 mois de l'année, cela est exceptionnel et il faut le répéter à l'envie. Center Parcs représentera un levier tout aussi puissant. Pour un très grand nombre de visiteurs, Center Parcs sera leur ticket d'entrée pour le Jura. L'équipement ne portera pas préjudice au tourisme en place. Il créera un puissant appel pour leur fréquentation actuelle ou à venir.



Pour éclairer le jugement sur la validité du projet, nous pouvons tenter le parallèle avec d'autres équipements déjà connus et respectés en France ou dans le Jura : le Puy du Fou ou l'incroyable réussite et notoriété de coûteuses mais profitables reconstitutions historiques à l'initiative d'un député-maire; la construction lente à Guédelon d'une forteresse et d'un village du Moyen Age; à Marne-la-Vallée, la construction des Villages Nature sur une ressource géothermique considérable; au Parc Astérix, la belle résistance qu'oppose un village gaulois... aux entreprises de Disney et de ses parcs d'attraction à quelques encablures; dans le Haut-Jura, équipements de ski et VVF de Lamoura dans les années 60; à Poligny, la préservation des monuments classés; à

Salins, les thermes nouveaux; ici ou là, dans un autre registre, des parcs d'éoliennes...

Parmi ces réalisations et ces projets, il est difficile de dire ce qui repousse les uns ou attire les autres et quels sont les critères de choix des visiteurs et des touristes. On ne peut pas non plus savoir si le temps, les changements de réglementation ou l'évolution des goûts de tout un chacun permettra de pérenniser et de garantir le succès de toutes ces entreprises et tous ces projets. Chaque fois il en va de l'utilisation des sols et de l'espace, de la mobilisation de ressources financières, publiques ou privées, de la consommation des ressources naturelles... de la décision de consommer ou pas l'énergie qui nous permettra de rejoindre le site.

Office du Tourisme local, nous nous reconnaissons derrière nombre d'interrogations qui se sont manifestées à l'occasion du débat qui se conclut autour du projet de Center Parcs sur notre commune et communauté de communes, mais nous rappelons notre soutien et notre confiance dans nos élus pour approfondir et finaliser les bonnes conditions à l'implantation de ce nouvel équipement qui, sans aucun doute, présente un attrait majeur pour le développement de notre territoire.

En conclusion...

Nous encourageons Pierre et Vacances, opérateur français reconnu, à choisir Poligny comme site d'implantation de son prochain Center Parcs. Pour cela, nous l'encourageons également à entendre et prendre en compte les préoccupations fondées des habitants et de leurs représentants.

Nous avons pleinement conscience de l'intérêt que représente ce développement pour notre commune, notre département et même notre région, aussi bien en terme d'image vers l'extérieur qu'en terme de retombées touristiques et économiques directes et indirectes.

Nous savons que les habitants, les entreprises locales et les milieux associatifs, une fois la décision prise de le faire, mettront au service du projet ce qu'ils ont de meilleur pour en garantir le succès.

Nous faisons également confiance au maître d'ouvrage, aux maîtres d'œuvre et à nos élus pour ajuster le projet aux objectifs qui ressortiront de la conférence sur le climat de cet automne à Paris.